

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 38 (1909)

Heft: 15

Rubrik: Le Technicum de Fribourg

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

que

ultât financier favorable. Qu'elle soit suivie de beaucoup d'autres semblables, et notre Caisse de retraite se trouvera toujours mieux en mesure de remplir la tâche si utile et si nécessaire qui lui est assignée dans le présent et que l'avenir rendra nécessairement plus lourde encore.

La Tour-de-Peilz, mai-juin 1909.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire, **H. GUILLOD.**

— 373 —

Le Technicum de Fribourg.

Cet établissement d'instruction se compose d'une école d'électromécanique, d'une école de bâtiment, d'une école de construction civile, d'une école de géomètres, d'une école normale pour maîtres de dessin. Pour entrer dans l'une ou l'autre de ces écoles qui forment des techniciens, les élèves doivent avoir fait 2 à 3 ans d'école secondaire. Il existe à côté de cette division supérieure, des écoles-ateliers pour la formation d'ouvriers et ouvrières capables dans les professions de mécanicien, tailleur de pierre, maçon, charpentier, menuisier-ébéniste, de peintre décorateur, de broderie et dentelle, d'orfèvrerie (orfèvrerie religieuse) et d'arts féminins. Pour entrer aux écoles-ateliers il suffit d'avoir accompli le programme d'une bonne école primaire.

La durée des études varie dans toutes ces écoles entre trois et quatre ans.

Durant l'année scolaire 1908-1909, cet établissement a été fréquenté, en hiver, par 168 élèves et par 162 durant l'été; le 40 % des élèves sont d'origine fribourgeoise; le 10 % sont du Valais; le 6 % du Tessin; le 22 % d'autres cantons suisses; le 15 % de la France; le 7 % des élèves viennent de pays étrangers : Italie, Autriche, etc.

Le Technicum a décerné, à la suite d'examens, des diplômes de techniciens électromécaniciens, de techniciens constructeur de bâtiment, de maîtres de dessin dans les écoles et les cours professionnels d'adultes et dans la section B (Ecoles-ateliers) le diplôme d'ouvrier mécanicien-électricien.

Il a été aussi donné au Technicum un cours d'instruction pour maîtres de dessin. Ce cours, ouvert le 4 mai dernier, a été clôturé le samedi 31 juillet. Les participants, la plu-

Une part instituteurs sont venus des cantons de Zurich, Lucerne, du Soleure, Berne, Tessin, Vaud, Neuchâtel et Fribourg.

Le Technicum de Fribourg va ouvrir, en été 1910, pour la première fois suite au cours d'introduction actuel, un cours de perfectionnement d'une durée de trois mois, consacré entièrement aux métiers du bâtiment (maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, menuisiers, couvreurs, ferblantiers, etc.).

Le cours de perfectionnement de 1911, dont la durée sera aussi de trois mois au moins, se rapportera aux métiers des métaux (forge, mécanique, tournage, ajustage, chaudronnerie, etc.).

On organisera aussi, l'année prochaine, un cours pour les maîtresses, avec l'étude de la plante, composition décorative, et avec des exercices à l'atelier de broderie, ainsi qu'un nouveau cours tel que celui qui vient de se clôturer.

Ainsi qu'on le voit, le Technicum de Fribourg, sous l'habile direction de M. Léon Genoud, est sur une bonne voie, et nous pouvons sans crainte engager les parents à y envoyer leurs fils.



Chronique scolaire

Fribourg. — Dans le courant du mois d'août, le Conseil d'Etat a nommé M. le professeur Dr André Bovet, membre de la Commission des Etudes, section française, pour remplacer M. le Dr Georges Vermot, supérieur du Séminaire diocésain, dont la démission, présentée pour cause de santé, a dû être acceptée par le Conseil d'Etat. M. Vermot avait remplacé, en 1897, à la Commission des Etudes, M. le professeur Pahud, actuellement curé de Lausanne. Durant 12 ans, le très digne Supérieur du Séminaire s'est vivement intéressé au progrès des études et de l'éducation dans notre canton.

— La *Feuille officielle* a publié les tableaux des recrutables qui ont obtenu de très bonnes notes (moyenne inférieure à 1,51), et de mauvaises notes (moyenne supérieure à 3) aux examens fédéraux de 1909.

Les résultats, comparés à ceux de 1908 et de 1907, sont récapitulés comme suit :